

Certains monuments sont positionnés sur les hauteurs du plateau. Mais étant donné la trame bocagère dense, le champ visuel est considérablement atténué en direction de la zone d'implantation potentielle. Les haies arbustives et arborées limitent les perceptions lointaines.

Le regard se porte loin depuis les abords du monument, comme depuis l'allée du château de la Magnanne par exemple (figure n°44). Néanmoins, considérant l'éloignement du monument, à environ 16 kilomètres de la zone d'implantation potentielle, et compte tenu du relief ondulé du plateau avec ses nombreuses haies, le risque de covisibilité est réduit voire nul.

De plus l'éloignement du projet des Landes réduit également les sensibilités associées.



Fig. 48 : Château de la Magnanne à Mesnil



Fig. 47 : Depuis le chemin d'entrée du château de la Magnanne à Mesnil



Fig. 51 : Eglise de Livré-la-Touche



Fig. 49 : Eglise de Saint-Denis-du-Maine



Fig. 52 : Eglise d'Entrammes



Fig. 50 : Eglise de Louvigné

De nombreux monuments de l'aire d'étude sont des églises situées en centre-bourg. Compte tenu de leur position en centre-bourg, leurs sensibilités sont atténuées par le front bâti dense qui les entoure. Les églises d'Entrammes et de Louvigné, à 12 et 19 kilomètres au Nord-Est du projet des Landes en sont des exemples. Il en est de même pour l'église de Livré-la-Touche à 15 kilomètres à l'Ouest et celle de Saint-Denis-du-Maine à 18 kilomètres à l'Est. De plus, étant donné leur éloignement, les sensibilités sont nulles.

La majorité du patrimoine de l'aire d'étude éloignée est regroupée dans les villes de Laval au Nord et Craon au Sud-Ouest, toutes deux encaissées dans les vallées de la Mayenne et de l'Oudon. Celles-ci sont détaillées dans les pages suivantes.

LE PATRIMOINE DE CRAON

Craon dans le fond de la vallée de l'Oudon se situe au Sud-Ouest de l'aire d'étude éloignée, à 15 km de la zone d'implantation potentielle. Il possède cinq monuments classés et inscrits. Quatre d'entre eux sont situés en centre-bourg. Le front bâti forme un masque visuel opaque en direction du projet des Landes et élimine toute visibilité de ce dernier. Seul le château de Craon est implanté en périphérie du bourg au Nord. Cependant il ne présente également aucune visibilité en direction de la zone d'implantation potentielle, puisqu'il est cerné d'épais boisements.

Le patrimoine de Craon présente donc des sensibilités nulles vis-à-vis de la zone d'implantation potentielle.



© ATER Environnement, 2019

Fig. 54 : Halles de Craon



© ATER Environnement, 2019

Fig. 53 : Prieuré de Saint-Clément à Craon



© ATER Environnement, 2019

Fig. 55 : Château de Craon

LE PATRIMOINE DE LAVAL

Le bourg de Laval, au Nord, regroupe une majorité du patrimoine de l'aire d'étude éloignée. Il est localisé à 18 kilomètres de la zone d'implantation potentielle, aux abords de la Mayenne jusqu'aux hauteurs du plateau.

Il regroupe 34 monuments inscrits et classés. Laval présente donc un enjeu majeur de l'aire d'étude.

Tous ses monuments sont situés en centre-bourg. Le front bâti continu, composé de rues étroites, délimite le champ visuel et dissimule totalement la zone d'implantation potentielle.

De plus, les risques de covisibilité avec le château sont nuls, compte tenu de sa position sur les abords de la Mayenne, encaissé par les coteaux.

La commune de Laval ne présente donc aucune sensibilité vis-à-vis du projet des Landes.



Fig. 56 : Château de Laval



Fig. 57 : Cathédrale de la Trinité à Laval



Fig. 59 : Cathédrale de la Trinité à Laval



Fig. 58 : Château de Laval



Fig. 60 : Maisons et rue étroite de Laval

B - Sites classés et sites inscrits

L'aire d'étude éloignée comprend 4 sites classés. Le parc du château de Craon ne présente aucune sensibilité étant donné ses boisements denses (figure n°52). La végétation, mais aussi l'éloignement, élimine toute perception du projet des Landes depuis le Chêne de Denazé, l'enceinte de Rouge-Ecu à Chatelais ou encore l'étang de Gouillas à Ahuillé.

Concernant les sites inscrits, ils sont implantés au cœur de l'agglomération lavalloise. L'ensemble urbain, les immeubles bordant la rue de Rennes, la rue du Hameau, ainsi que les immeubles bordant les cours arrière des maisons de ces deux rues sont au cœur d'une densité bâtie importante. Cette dernière élimine tout lien visuel avec la zone d'implantation potentielle.

Ainsi, les sites classés et inscrits de l'aire d'étude éloignée ne sont pas sensibles vis-à-vis du projet des Landes.

C - Sites patrimoniaux remarquables

Les sites patrimoniaux remarquables sont un enjeu fort de cette aire d'étude. Ils sont au nombre de trois et sont représentés en bleu sur le bloc diagramme ci-contre.

Deux sont localisés au Nord, au niveau de Parné-sur-Roc et de Laval, à une distance de plus de 12 kilomètres de la zone d'implantation potentielle. Le centre-bourg de Laval est ainsi concerné, avec également les abords de la Mayenne et une large zone au Sud (les collines au Nord du Bois de l'Huisserie qui bordent chaque coteau de la vallée). Étant donné leur éloignement vis-à-vis de la zone d'implantation potentielle et la trame bocagère dense qui rythme le plateau et forme un masque visuel efficace, les perceptions lointaines du projet des Landes sont inexistantes.

Le troisième concerne les abords de Craon, à environ 15 kilomètres du projet des Landes. La zone englobe le centre historique de Craon, l'urbanisation de la rive ouest de l'Oudon, les berges de l'Oudon ainsi que les berges du ruisseau de l'Usure. Encaissée dans la vallée de l'Oudon, la topographie forme un masque visuel efficace en direction de la zone d'implantation potentielle. De plus, étant donné le recul de cette dernière, le projet des Landes ne sera pas sensible à ce niveau.

Les sites patrimoniaux remarquables ne présentent pas de sensibilité particulière vis-à-vis du projet des Landes.

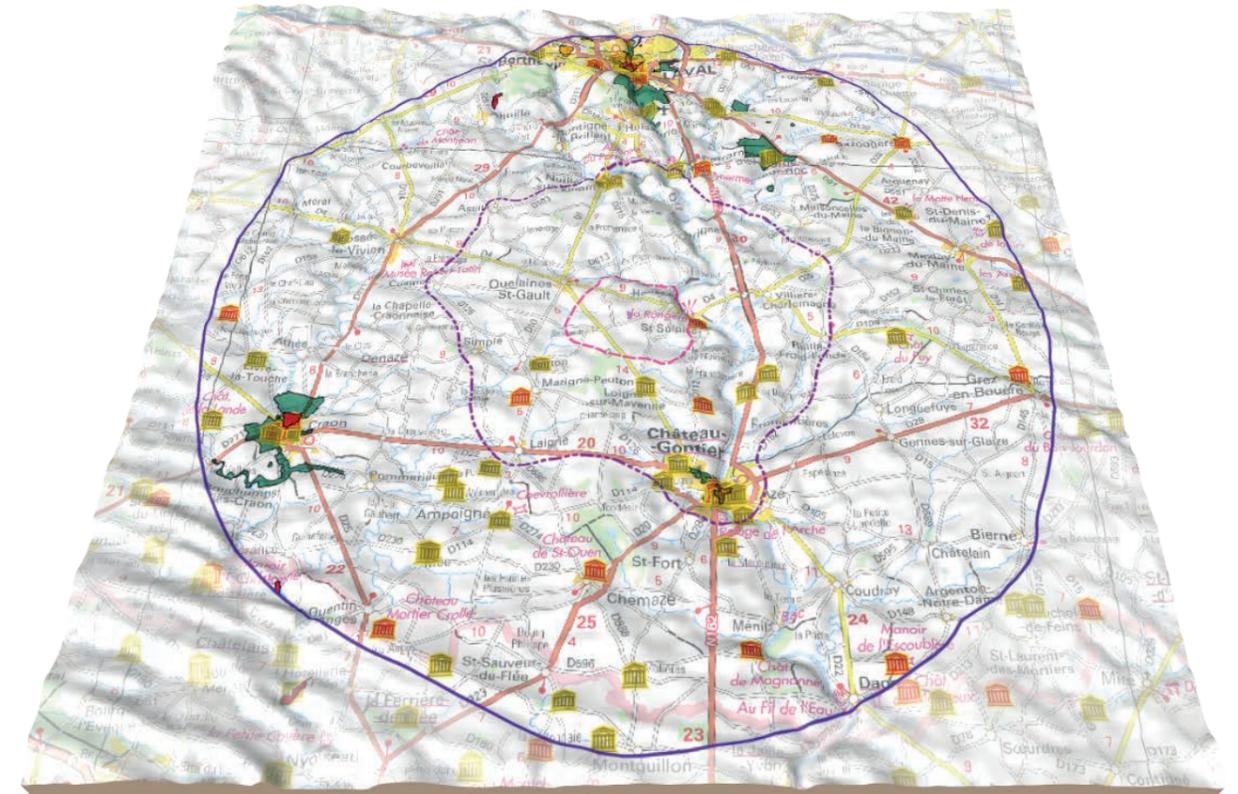


Fig. 61 : Bloc diagramme du patrimoine de l'aire d'étude éloignée

Le patrimoine de l'aire d'étude éloignée est majoritairement situé en centre-bourg. Ainsi le front bâti continu élimine toute visibilité simultanée avec la zone d'implantation potentielle. Il en est de même pour les monuments de Craon et Laval. Les sites patrimoniaux remarquables, représentent un enjeu fort pour l'aire d'étude mais leur éloignement et leur localisation dans les vallées éliminent toute sensibilité avec le projet des Landes.

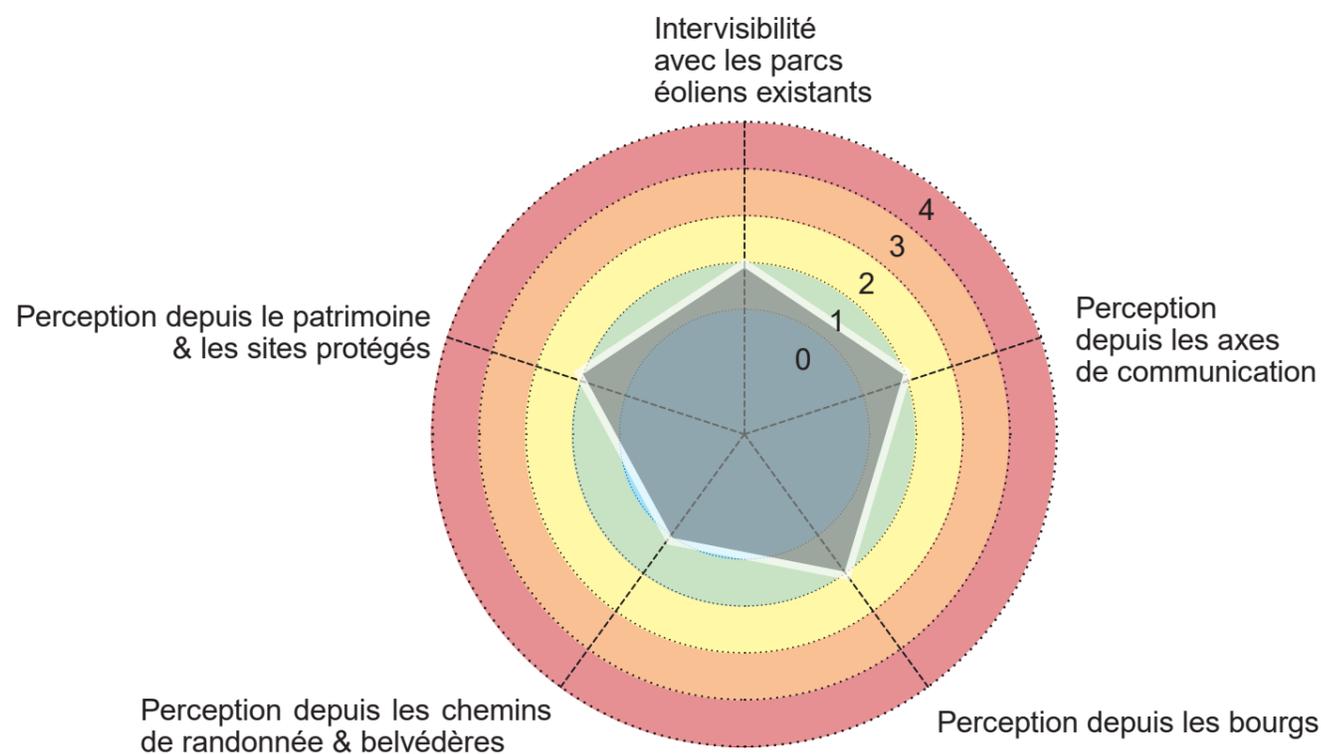
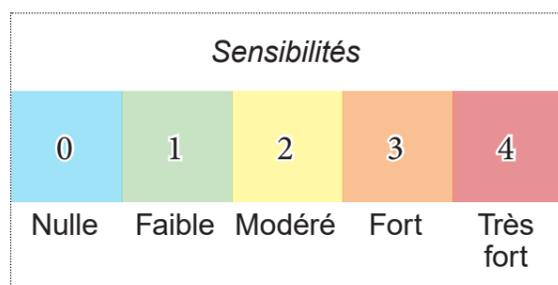
Quelques rares monuments sont situés sur le plateau bocager, mais ils sont cernés d'une végétation qui forme un premier masque visuel. Lorsque des vues lointaines existent depuis leurs abords, elles ne permettent pas de percevoir distinctement la zone d'implantation potentielle. En effet, les ondulations du plateau et les nombreuses haies qui le quadrillent, la dissimulent partiellement voire totalement. Les sensibilités sont donc faibles.



3.6 Enjeux paysagers de l'aire d'étude éloignée

THÉMATIQUE	SENSIBILITÉ					COMMENTAIRES
Intervisibilité avec les parcs éoliens existants	1					Les risques d'inter-visibilités et de covisibilités sont très faibles dans l'aire d'étude éloignée, compte tenu des ondulations du plateau et de la présence massive des haies bocagères. La distance entre les parcs ne génère ni concurrence visuelle, ni effet de masse. Les parcs sont totalement indépendants, ce qui facilite la lecture de ces derniers dans l'espace. La sensibilité est donc faible.
Perception depuis les axes de communication	1					La sensibilité vis-à-vis de la zone d'implantation potentielle, depuis les axes de communication, est faible grâce aux ondulations du plateau, du fait des nombreuses fines vallées qui l'entailent et de la présence massive de haies bocagères. Les axes de communication ne présentent pas de vues en direction de la zone d'implantation potentielle lorsqu'ils empruntent les fonds de vallée ou traversent les boisements. Cependant, lorsque les axes telle la Nationale 162 traversent les points hauts du plateau bocager, des fenêtres visuelles peuvent donner à voir ponctuellement la zone d'implantation potentielle. La sensibilité globale est faible.
Perception depuis les villes	1					Laval et Craon, villes de vallées sont peu concernés par les effets visuels liés à la zone d'implantation potentielle. En revanche, les sorties de bourgs situées sur le plateau pourront être plus exposées, mais cela de manière ponctuelle. Les haies et boisements délimitent considérablement le champ visuel. La sensibilité est donc faible.
Perception depuis les lieux d'intérêt touristiques et les chemins de randonnée	0					La zone d'implantation potentielle ne sera aucunement perceptible depuis les voies vertes qui traversent l'aire d'étude éloignée. En effet, la première est accompagnée de haies hautes qui ne permet pas au regard d'appréhender des vues lointaines sur le plateau. La seconde emprunte le fond de la vallée de la Mayenne et les coteaux boisés éliminent toute visibilité également en direction du plateau et donc du projet des Landes. La sensibilité est nulle.
Perception et covisibilité : le patrimoine & les sites protégés	1					Le patrimoine de l'aire d'étude éloignée est majoritairement situé en centre-bourg. Ainsi le front bâti continu élimine toute visibilité simultanée avec la zone d'implantation potentielle. Il en est de même pour les monuments de Craon et Laval. Les sites patrimoniaux remarquables, représentent un enjeu fort pour l'aire d'étude mais leur éloignement et leur localisation dans les vallées éliminent toute sensibilité avec le projet des Landes. Quelques rares monuments sont situés sur le plateau bocager. Lorsque des vues lointaines existent depuis leurs abords, elles ne permettent pas de percevoir distinctement la zone d'implantation potentielle. En effet, les ondulations du plateau et les nombreuses haies qui le quadrillent la dissimule partiellement, voire totalement. Les sensibilités sont donc faibles.

Fig. 63 : Tableau des enjeux paysagers de l'aire d'étude éloignée



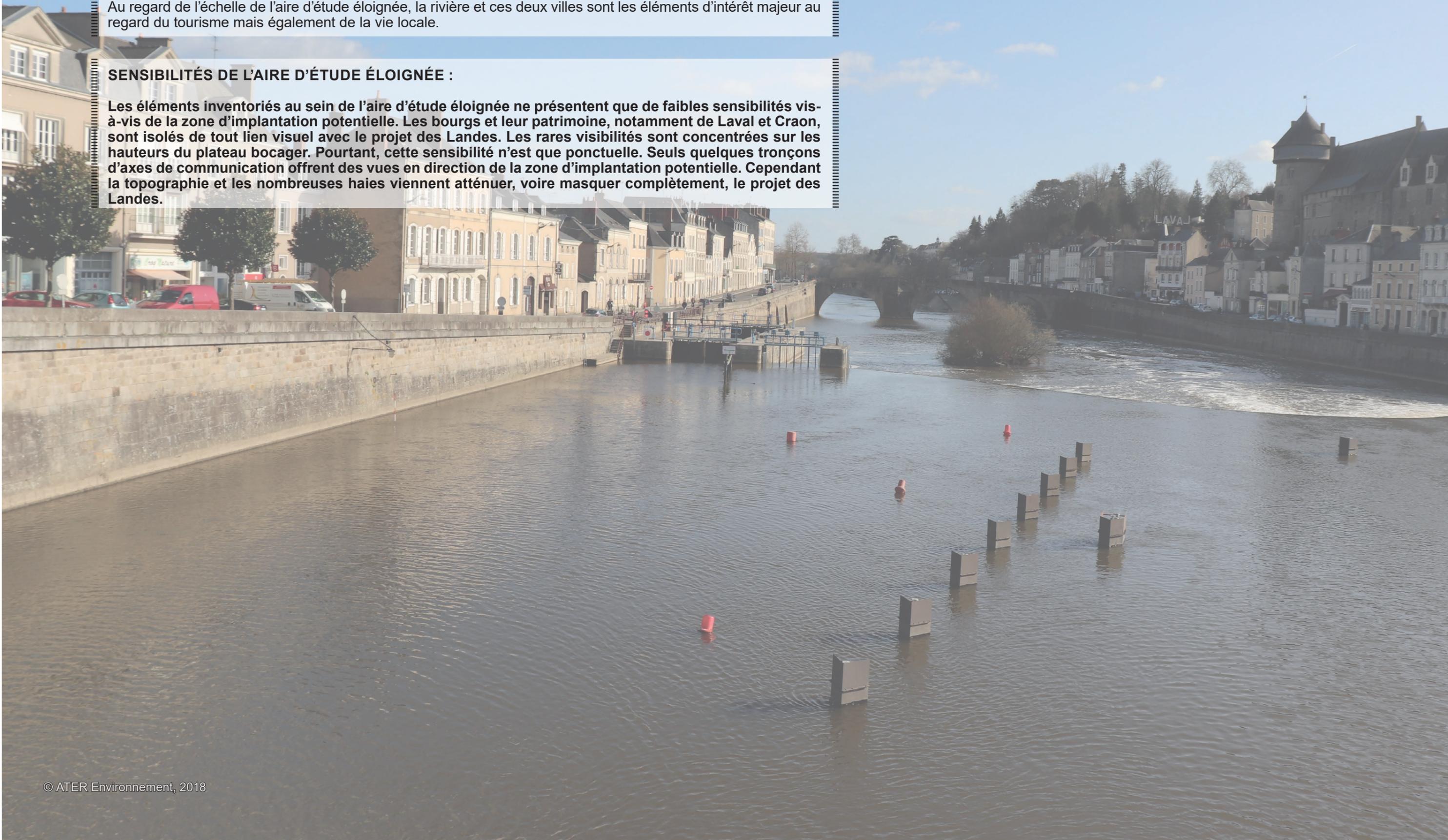
PERCEPTIONS SOCIALES DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE :

La Mayenne est le principal repère de ce territoire d'étude, le traversant du Nord au Sud. Elle est également un élément d'identité majeur tant pour les touristes que pour les habitants. Accompagnée d'une voie verte et aménagée de part et d'autre sur certains tronçons, la rivière rassemble la population et regroupe nombre de loisirs. Le long de son cours, est implantée la ville de Laval. Chef-lieu du département, elle rassemble différentes activités de loisirs mais aussi un patrimoine historique remarquable. Ainsi, elle est perçue avec intérêt et attachement. Il en sera de même pour Craon, malgré sa plus petite envergure.

Au regard de l'échelle de l'aire d'étude éloignée, la rivière et ces deux villes sont les éléments d'intérêt majeur au regard du tourisme mais également de la vie locale.

SENSIBILITÉS DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE :

Les éléments inventoriés au sein de l'aire d'étude éloignée ne présentent que de faibles sensibilités vis-à-vis de la zone d'implantation potentielle. Les bourgs et leur patrimoine, notamment de Laval et Craon, sont isolés de tout lien visuel avec le projet des Landes. Les rares visibilité sont concentrées sur les hauteurs du plateau bocager. Pourtant, cette sensibilité n'est que ponctuelle. Seuls quelques tronçons d'axes de communication offrent des vues en direction de la zone d'implantation potentielle. Cependant la topographie et les nombreuses haies viennent atténuer, voire masquer complètement, le projet des Landes.



A photograph of a stone bridge with multiple arches spanning a river. The bridge is made of grey stone and has several arches. The water is calm, reflecting the bridge and the sky. In the foreground, there are bare trees with intricate branch structures. The sun is setting behind the bridge, creating a warm glow. A blue banner with white text is overlaid on the bottom of the image.

4 AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE

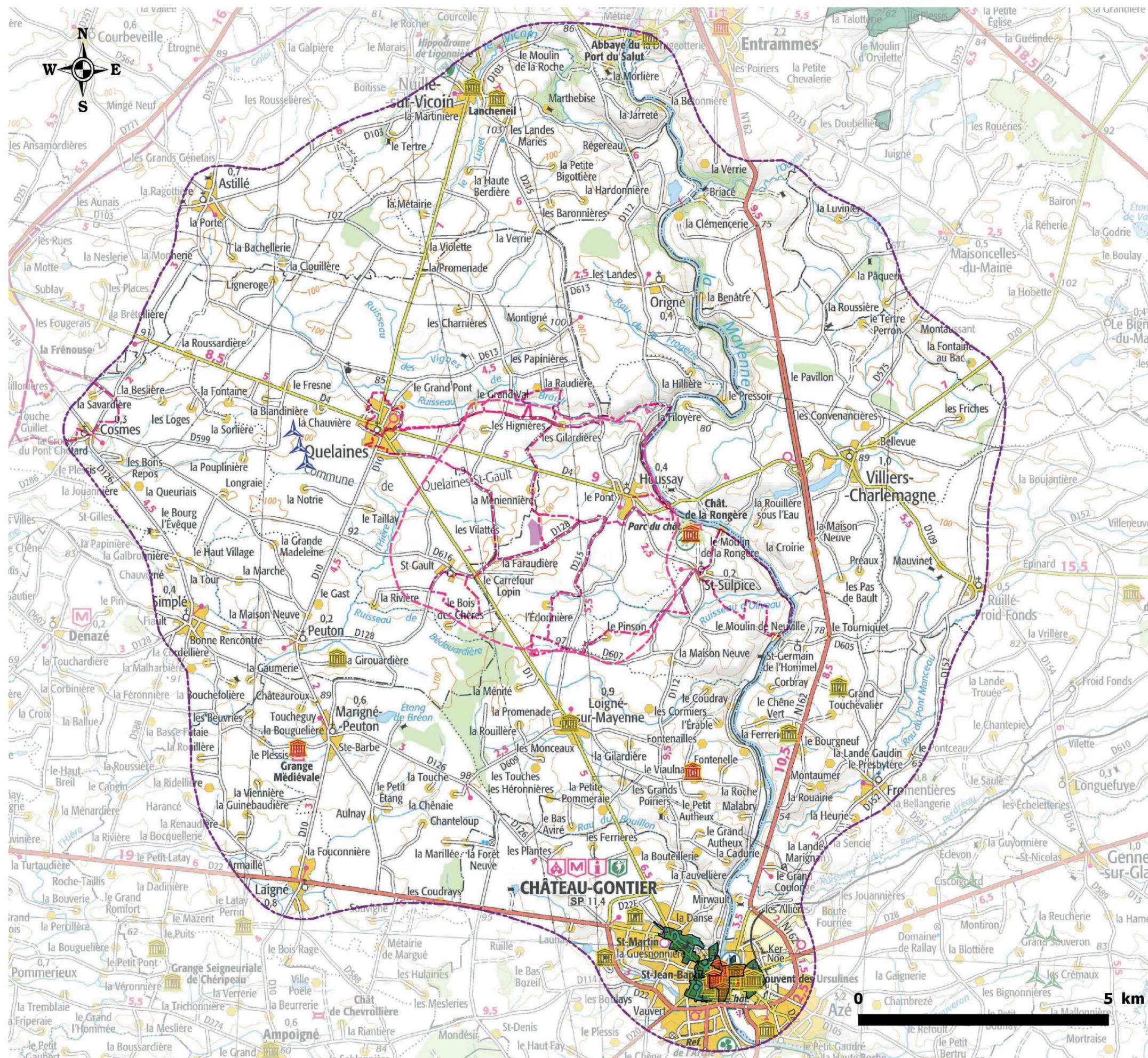
Aire d'étude rapprochée

ATER Environnement
Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

Juillet 2019

Source : IGN 100®

Copie et reproduction interdites



Légende

Zone d'implantation potentielle

Aires d'étude

Aire d'étude rapprochée

Aire d'étude immédiate

Parcs éoliens riverains

Eoliennes construites

Circuits de randonnée

Itinéraire de randonnée locale

Monuments historiques

Classés

Inscrits

Sites

Inscrits

Patrimoniaux remarquables

4.1 Inter-visibilité avec les parcs éoliens existants de l'aire d'étude rapprochée

Seul un parc éolien construit est présent dans l'aire d'étude rapprochée. Il se compose d'un alignement de trois éoliennes au Sud-Ouest du bourg de Quelaines-Saint-Gault.

A moins de 5 kilomètres de distance avec la zone d'implantation potentielle, des intervisibilités pourraient exister. Toutefois, les ondulations du plateau accompagnées des haies vont former des masques visuels imposants.

De même, les covisibilités seront peu nombreuses. Elles existeront à proximité des éoliennes de Quelaines, à l'Ouest de l'aire d'étude rapprochée notamment depuis la D4.

Le projet des Landes complètera le contexte éolien peu présent des aires d'étude, et s'ajoutera également aux verticalités existantes tels que les pylônes électriques qui sillonnent le plateau bocager.



Fig. 64 : Les motifs verticaux du plateau bocager depuis l'intersection entre la D215 et la D613, à l'Ouest d'Origné



PARC EOLIEN DE QUELAINES



Fig. 65 : Depuis la D4 à l'Ouest de Quelaines-Saint-Gault

Depuis l'aire d'étude rapprochée, les perceptions en direction de la zone d'implantation potentielle commencent à se manifester. Le fait qu'il existe actuellement un seul parc éolien construit (celui de Quelaines, positionné à l'Ouest de l'aire d'étude rapprochée), qu'il soit distant de la zone d'implantation potentielle de 5 kilomètres et qu'il soit séparé par d'amples vallonnements du relief, conduiront à des covisibilités rares entre les parcs. Il ne sera possible de percevoir le parc éolien avec le projet des Landes que depuis le plateau, lorsqu'une fenêtre visuelle se dégagera entre deux haies bocagères. Depuis l'Est de l'aire d'étude rapprochée, compte tenu de la distance avec le parc de Quelaines et la zone d'implantation potentielle, les visibilités seront inexistantes. Notamment depuis la vallée de la Mayenne, les sensibilités seront nulles. Par contre, depuis le plateau bocager où le regard se porte plus loin, les covisibilités soulèvent davantage de sensibilités potentielles. En effet, depuis les axes de communication du plateau, à l'image de la D4 qui passe à proximité du parc de Quelaines, la zone d'implantation potentielle pourrait être perceptible en arrière-plan. Cependant, au vu du relief vallonné et des nombreuses haies arborées, les motifs apparaîtront quasiment indépendants. La sensibilité est donc globalement faible.

4.2 Perception depuis les axes de communication de l'aire d'étude rapprochée



© ATER Environnement, 2019

Fig. 67 : Vue depuis la N162 au Nord-Est de l'aire d'étude rapprochée

L'aire d'étude rapprochée est quadrillée par de nombreuses départementales rectilignes qui traversent le plateau bocager.

Une route nationale relie les bourgs d'Entramme (aire d'étude éloignée) à Château-Gontier. La N162, sur un axe Nord-Sud traverse l'aire d'étude à l'Est de la zone d'implantation potentielle. La voirie ondule selon les fines vallées des affluents de la Mayenne. Accompagnée sur une grande partie de boisements ou haies arborées, elle ne présente que peu de visibilité lointaines sur le plateau et sur la zone d'implantation potentielle.

Au Nord-Ouest de l'aire d'étude reliant les bourgs de Nuillé-sur-Vicoin, Quelaines et Cossé-le-Vivien, deux routes départementales sont inventoriées, la D4 et la D1. Rectilignes, elles alternent entre des positions encaissées selon les fines vallées qui sillonnent l'aire d'étude rapprochée, et des points hauts du plateau. Depuis les hauteurs, les sensibilités existent davantage. En effet, le regard se porte loin et la végétation de ripisylve des fines vallées ne forme plus un masque visuel opaque. Cependant les haies bocagères sont très présentes, elles délimitent le champ visuel. Ajoutées aux ondulations du plateau, la zone d'implantation potentielle est dans l'ensemble masquée derrière la ligne de crête.

De plus, la D22 emprunte le Sud de l'aire d'étude et rejoint les bourgs de Laigné à Château-Gontier. Le plateau à ce niveau est moins ondulé, mais compte tenu de la distance avec la zone d'implantation potentielle (environ 7 kilomètres) et la succession des haies arbustives et arborées, le projet des Landes ne serait peu, voire aucunement, perceptible.

Autre axe rectiligne de l'aire d'étude rapprochée, la D4 à l'Est, dans l'axe de la zone d'implantation potentielle traverse le bourg de Villiers-Charlemagne pour rejoindre Houssay (aire d'étude immédiate). Avec l'encaissement de la vallée de la Mayenne, le regard se porte loin sur son coteau opposé et le bocage du plateau en arrière-plan. Le projet pourrait être visible dans le lointain depuis certains tronçons de la D4, toutefois son motif ne sera pas prégnant compte tenu de son éloignement (5km environ). Il sera aussi en partie dissimulé par la végétation.

Depuis les routes départementales de l'aire d'étude rapprochée, les sensibilités sont globalement faibles. Les haies bocagères et les ondulations du relief forment depuis ces routes des masques visuels efficaces.



© ATER Environnement, 2019

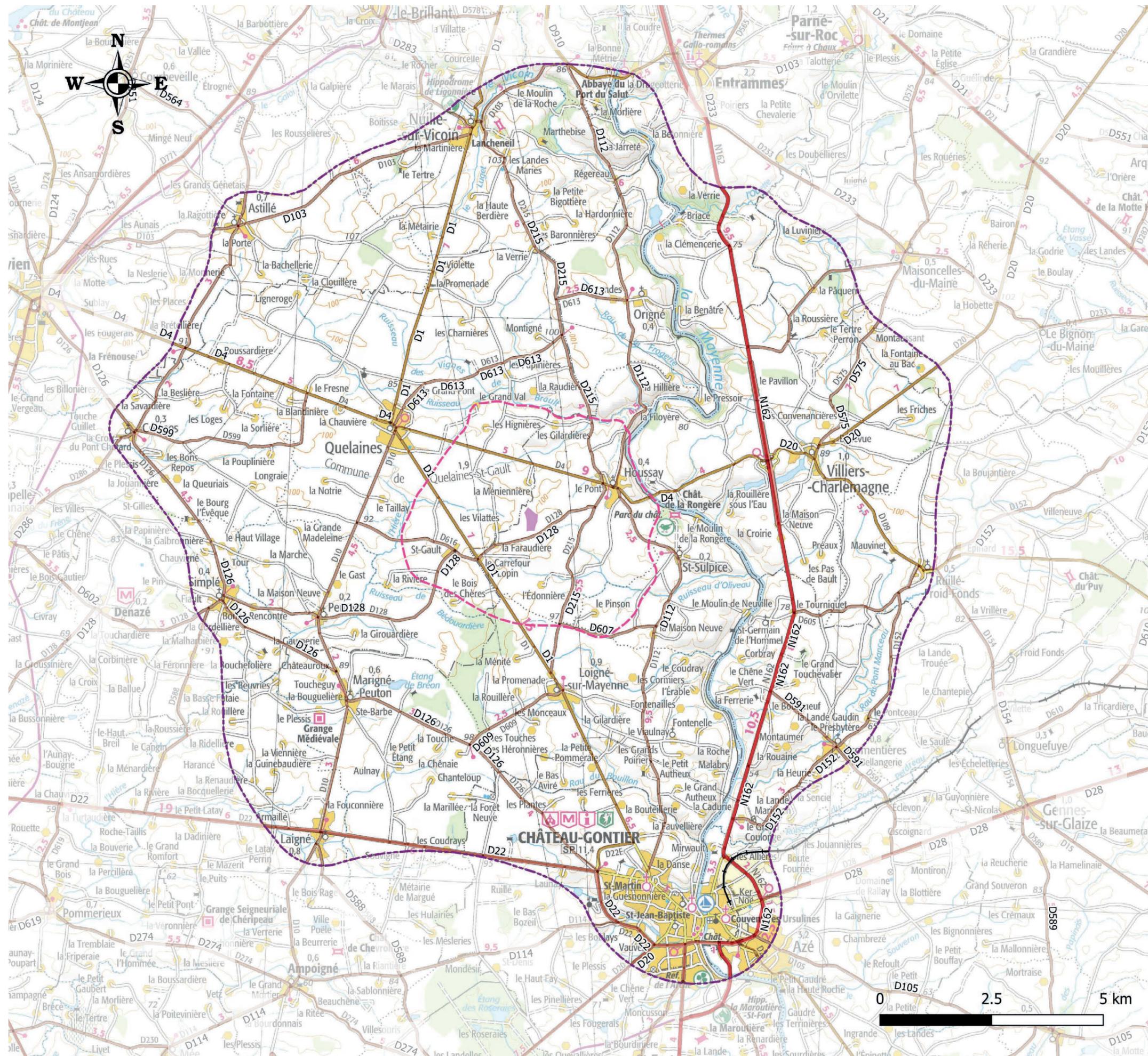
Fig. 66 : Vue depuis la départementale 4 à l'Ouest de la zone d'implantation potentielle, en direction de Quelaines

Infrastructures de transport

ATER Environnement
Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

Juillet 2019

Source : IGN 100®
Copie et reproduction interdites



Légende

Zone d'implantation potentielle

Aires d'étude

Aire d'étude rapprochée

Aire d'étude immédiate

Infrastructures routières

Liaison nationale

Liaison départementale

Infrastructures ferroviaires

Voie ferrée



© ATER Environnement, 2019

Fig. 68 : Vue depuis la D1 au Sud de Nuillé-sur-Vicoin



© ATER Environnement, 2019

Fig. 69 : Vue depuis la D22 à l'Est de Laigné



© ATER Environnement, 2019

Fig. 70 : Vue depuis la D4 à l'Ouest de Villiers-Charlemagne



© ATER Environnement, 2019

Fig. 72 : Vue depuis la D10 au Sud de Quelaines

En plus des départementales rectilignes, l'aire d'étude rapprochée est traversée par de nombreuses routes communales sinueuses qui relient les hameaux et les fermes isolées. Ces dernières, à l'image des routes départementales traitées précédemment, présentent des sensibilités faibles. Toutefois, les fermes isolées auront une visibilité variable selon la présence des masques visuels (ondulations du relief, haies bocagères).

Les visibilitées de la zone d'implantation potentielle sont plus nombreuses en périphérie de l'aire d'étude immédiate.

Par exemple, au Nord depuis la D215, le projet des Landes pourrait s'apercevoir en arrière-plan, toutefois tronqué, voire dissimulé par les haies bocagères.

La D10 à l'Ouest, se situe à moins de 5 kilomètres de la zone d'implantation potentielle, les futures éoliennes s'apercevraient potentiellement au dessus des masses végétales et de la ligne de crête.

Toutefois, compte tenu de la forte présence des masques visuels végétaux, les sensibilités globales demeurent faibles.

Les axes de communication de l'aire d'étude rapprochée sont situés sur le plateau bocager. Ce dernier ondule au rythme de fins affluents de la Mayenne et se compose d'un maillage dense de haies bocagères.

Malgré la position de certains tronçons sur les points hauts du plateau, la zone d'implantation potentielle ne sera que peu ou aucunement visible, dissimulée par la ligne de crête et les masses végétales. Le projet des Landes pourrait se percevoir depuis les tronçons en point haut, à l'Est de la vallée de la Mayenne, où le regard se porte loin (notamment depuis la D4). Toutefois l'éloignement atténuerait sa perception.

Les sensibilités existent donc davantage aux abords Ouest de l'aire d'étude immédiate, depuis les axes secondaires (D10 au Sud de Quelaines par exemple).

Les haies bocagères sont grandement présentes, elles délimitent considérablement le champ visuel et notamment en direction de la zone d'implantation potentielle. Les sensibilités sont faibles.



© ATER Environnement, 2019

Fig. 71 : Depuis l'intersection entre la D215 et la D613, à l'Ouest d'Origné

4.3 Perception depuis les lieux de vie de l'aire d'étude rapprochée



Fig. 73 : Entrée Nord de Nuillé-sur-Vicoïn depuis la vallée du Vicoïn

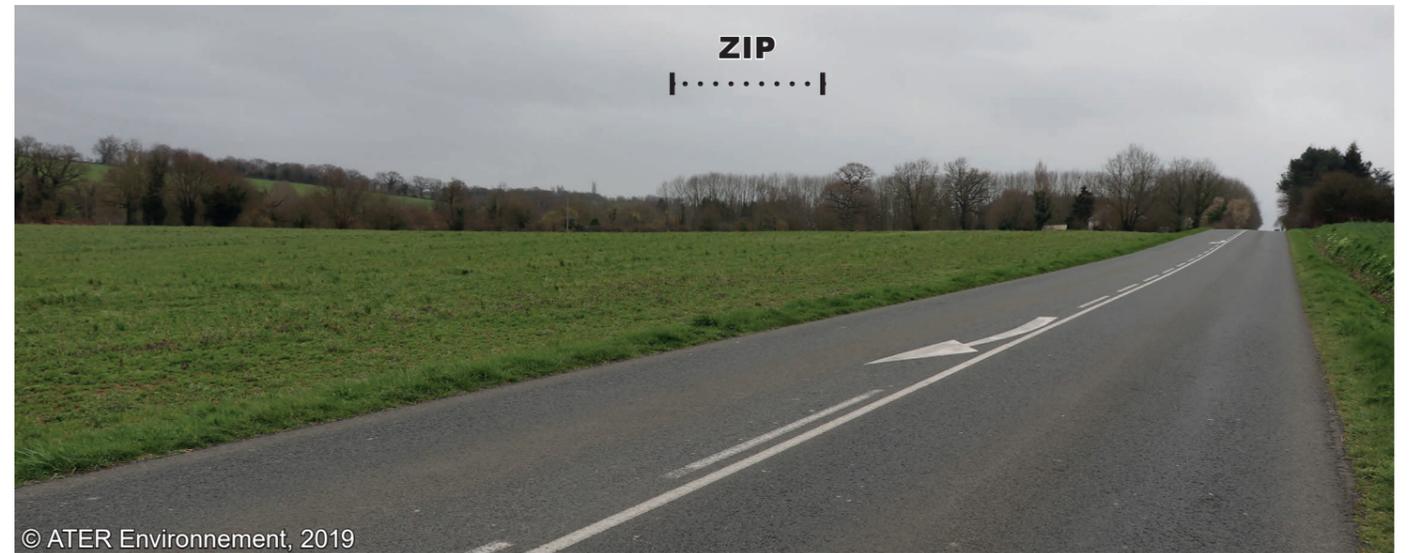


Fig. 76 : Sortie Sud de Nuillé-sur-Vicoïn



Fig. 74 : Entrée Est de Villiers-Charlemagne, depuis la D20



Fig. 75 : La sortie Nord de Peuton depuis la D10

L'aire d'étude rapprochée se compose d'une ville majeure, Château-Gontier, possédant environ 11 700 habitants et se situant à plus de 7 kilomètres au Sud de la zone d'implantation potentielle. Quelaines-Saint-Gault, Nuillé-sur-Vicoïn, Villiers-Charlemagne et La Roche Neuville sont les bourgs principaux. Ils possèdent respectivement 1000 à 2000 habitants. S'ajoutent Laigné, Fromentières et Astillé entre 800 et 900 habitants chacun et des bourgs de taille réduite tels que Simplé, Marigné-Peuton ou encore Origné avec environ 500 habitants. De nombreux hameaux complètent ensuite cet ensemble. L'enjeu est ainsi modéré.

Les bourgs de l'aire d'étude rapprochée sont majoritairement situés sur le plateau bocager. En effet, cette aire d'étude est structurée par une seule vallée centrale : la vallée de la Mayenne la traversant dans un axe Nord-Sud, et seule la ville de Château-Gontier s'y situe. Celle-ci sera étudiée individuellement aux pages suivantes.

Le plateau bocager est également sillonné par des ruisseaux de petites envergures, leurs fines vallées ondulent le plateau. Accompagnées également de boisements, elles formeront des masques visuels en direction de la zone d'implantation potentielle. La majorité des lieux de vie se situe à moitié en fond de vallée et sur les hauteurs du plateau, ainsi ils présentent des sensibilités variées.

Par exemple, Nuillé-sur-Vicoïn, à 8,7 kilomètre au Nord de la zone d'implantation potentielle se situe à l'interface entre la vallée du Vicoïn et les hauteurs du plateau (figure n°70). Depuis son entrée au Sud, les coteaux de la vallée délimitent le champ visuel et masquent la zone d'implantation potentielle. Depuis sa sortie Sud sur le plateau, le regard se porte plus loin et les sensibilités semblent plus élevées (figure n°73). Toutefois, les ondulations du relief et des boisements masquent partiellement voire totalement la zone d'implantation potentielle. Il en est de même depuis Origné avec le ruisseau de la Frogerie à proximité, de Simplé, traversé par le ruisseau de Chauvigné et la rivière Bossard, de Laigné et des ruisseaux d'Aulnay et de Marigné mais aussi de la Roche-Neuville, à proximité des ruisseaux de la Chardonnière et de la Gutonnerie, et de Fromentières avec le ruisseau du Pont Manceau.

Villiers-Charlemagne, à 6 kilomètres à l'Est du projet des Landes, se situe également en partie dans la fine vallée d'un affluent de la Mayenne. Son entrée Est, depuis la D20, permet de prendre de la hauteur (figure n°71). Le regard se porte loin au dessus des toitures du bourg, le projet des Landes serait visible en arrière plan. Compte tenu de la distance, son motif serait faiblement perceptible.

D'autres bourgs tel que celui de Peuton, au niveau de la vallée de l'Hière, sont situés en grandes partie sur le plateau. Ainsi, la sortie Nord du bourg de Peuton, depuis la D10, est située sur les hauteurs du plateau, cependant les haies arborées du bocage limitent les visibilitées en direction de la zone d'implantation potentielle (figure n°72).

Pour conclure, les sensibilités liées aux bourgs situés à l'interface des fines vallées et du plateau sont nulles à faibles, puisque les coteaux ou les ondulations du plateau, accompagnées des masses boisées, délimitent considérablement le champ visuel.



Fig. 79 : Entrée Sud-Ouest de Marigné-Peuton

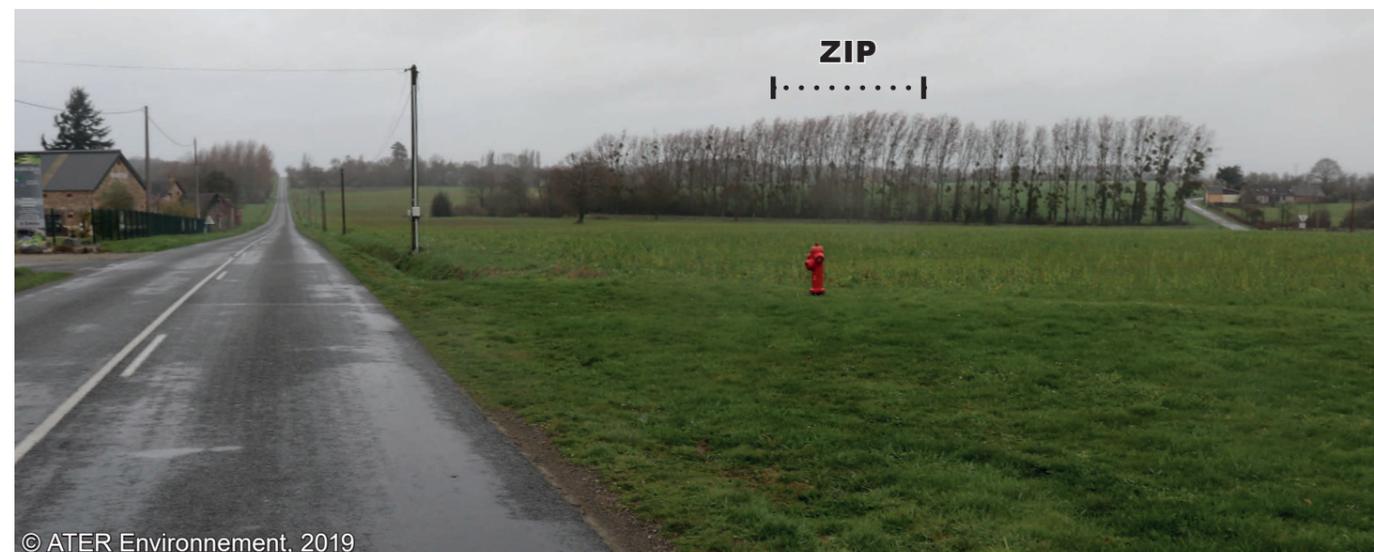


Fig. 80 : Sortie Nord de Loigné-sur-Mayenne, commune actuelle de la Roche-Neuville, depuis la D1

Les entrées ou sorties de bourg sur les hauteurs du plateau présentent davantage de visibilité en direction de la zone d'implantation potentielle, compte tenu d'un relief relativement plan. Toutefois les cas sont à étudier individuellement en fonction des masses arborées présentes.

Marigné-Peuton et La Roche-Neuville sont aussi des bourgs en partie implantés dans les fonds des vallées de l'étang de Bréon et de la Chardonnière, à moins de 5 kilomètres au Sud de la zone d'implantation potentielle. Cependant les cours d'eau traversent le centre-bourg, leurs entrées et sorties sont donc situées sur les hauteurs du plateau. Depuis ces dernières, le front bâti en entrée, et les nombreuses haies et masses arborées en sortie, forment des masques visuels efficaces en direction de la zone d'implantation potentielle (figures n°76 et 77). Les sensibilités sont donc également faibles.

Les bourgs situés totalement sur les hauteurs du plateau sont :

- au Nord-Ouest, Astillé,
- à l'Est, Cosmes et Quelaines-Saint-Gault.

Cosmes et Astillé, situés à environ 9 kilomètres de la zone d'implantation potentielle présenteront peu de sensibilités, puisque les ondulations du relief, mais surtout les haies bocagères limitent les vues lointaines et donc la perception du projet des Landes.

Quelaines-Saint-Gault, compte tenu de sa proximité à moins de 3 kilomètres de la zone d'implantation potentielle et de sa situation sur les hauteurs du plateau, sera étudié à la page suivante individuellement.

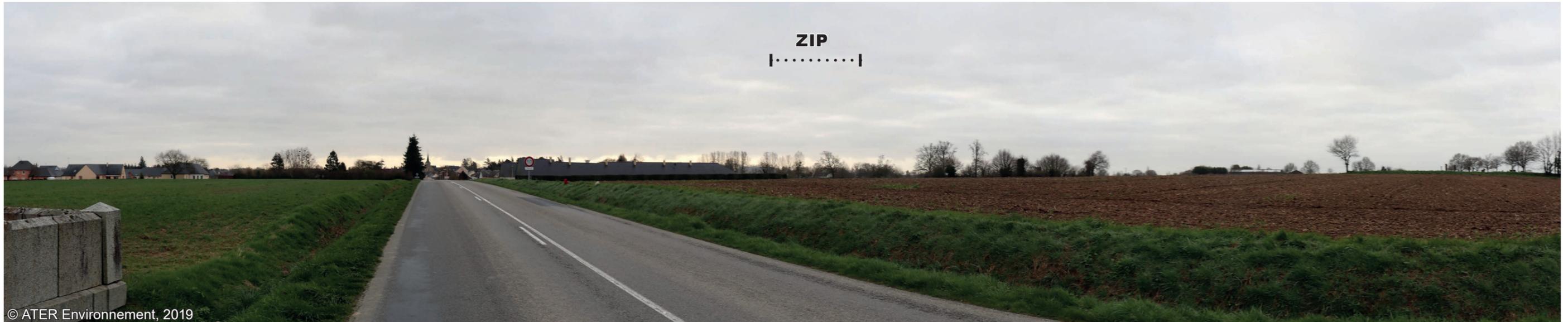


Fig. 77 : Sortie Est de Cosmes



Fig. 78 : Depuis la sortie Sud d'Astillé

A - Quelaines-Saint-Gault



© ATER Environnement, 2019

Fig. 83 : En entrée Ouest de Quelaines-Saint-Gault, depuis la D4



© ATER Environnement, 2019

Fig. 82 : Depuis le cimetière de Quelaines-Saint-Gault



© ATER Environnement, 2019

Fig. 81 : En sortie de Quelaines-Saint-Gault, depuis la D1

Quelaines-Saint-Gault, à 3 kilomètres à l'Ouest de la zone d'implantation potentielle, est situé sur les hauteurs du plateau bocager. Depuis son centre-bourg, le front bâti continu ferme les vues et dissimule totalement la zone d'implantation potentielle. Depuis quelques fenêtres visuelles entre le bâti, le regard perçoit les arbres du plateau, et donc potentiellement, le projet des Landes. Toutefois, ces cas sont très rares et cadrés, ce qui diminue considérablement les perceptions. Depuis le cimetière, par exemple, le regard se porte au dessus des tombes et perçoit quelques cimes d'arbres en périphérie du bourg. Cependant la zone d'implantation potentielle ne se situe pas dans la direction de cette fenêtre visuelle, les sensibilités sont donc très faibles, voire nulles.

Les visibilitées se situent davantage depuis les entrées et les sorties de bourg. En effet, depuis l'entrée Ouest de Quelaines-Saint-Gault sur la D4, les parcelles agricoles s'étendent et permettent au regard de se porter loin notamment en direction du bourg. Le bâti se distingue et la zone d'implantation potentielle se situe en arrière plan. Le projet des Landes pourrait être perceptible partiellement au lointain.

Depuis ses sorties sur la D4 et la D1, les habitations qui forment des masques visuels seront moins présentes. Les haies bocagères se dessineront en premier plan et délimiteront le champ visuel. Elles dissimulent partiellement, voire totalement la zone d'implantation potentielle.

Depuis le centre-bourg à sa périphérie, les sensibilités liées au bourg de Quelaines-Saint-Gault vis-à-vis de la zone d'implantation potentielle sont donc nulles à modérées.

B - Château-Gontier



Fig. 84 : Entrée de Château-Gontier depuis la D20



Fig. 86 : La Mayenne depuis le centre de Château-Gontier



Fig. 87 : Depuis la sortie de Château-Gontier sur la D112

Château-Gontier est l'unique ville de l'aire d'étude rapprochée située dans la vallée de la Mayenne. Encaissée, ses coteaux ferment les vues et éliminent toute visibilité de la zone d'implantation potentielle depuis le centre-bourg. De plus, la densité de bâti et son front continu délimitent également considérablement le champ visuel.

Ses entrées, au Sud du bourg, sont également encaissées dans la vallée du Moulinet. Les rares entrées en points hauts ne présentent toutefois pas de visibilité vers la zone d'implantation potentielle avec une densité de végétation importante formant un masque visuel opaque.

Le plateau bocager, avec quelques ouvertures visuelles entre les haies (où se situe la zone d'implantation potentielle), se laisse davantage appréhender depuis les sorties de Château-Gontier. En effet, depuis la D112 en sortie Nord, les parcelles agricoles s'étendent et permettent au regard de se porter loin. Cependant les ondulations du plateau, accompagnées des haies bocagères, dissimulent la zone d'implantation potentielle.

Il en est de même depuis la zone industrielle au Nord du bourg.

Les sensibilités sont donc faibles depuis Château-Gontier, compte tenu de son encaissement dans la vallée de la Mayenne et de la distance avec la zone d'implantation potentielle.

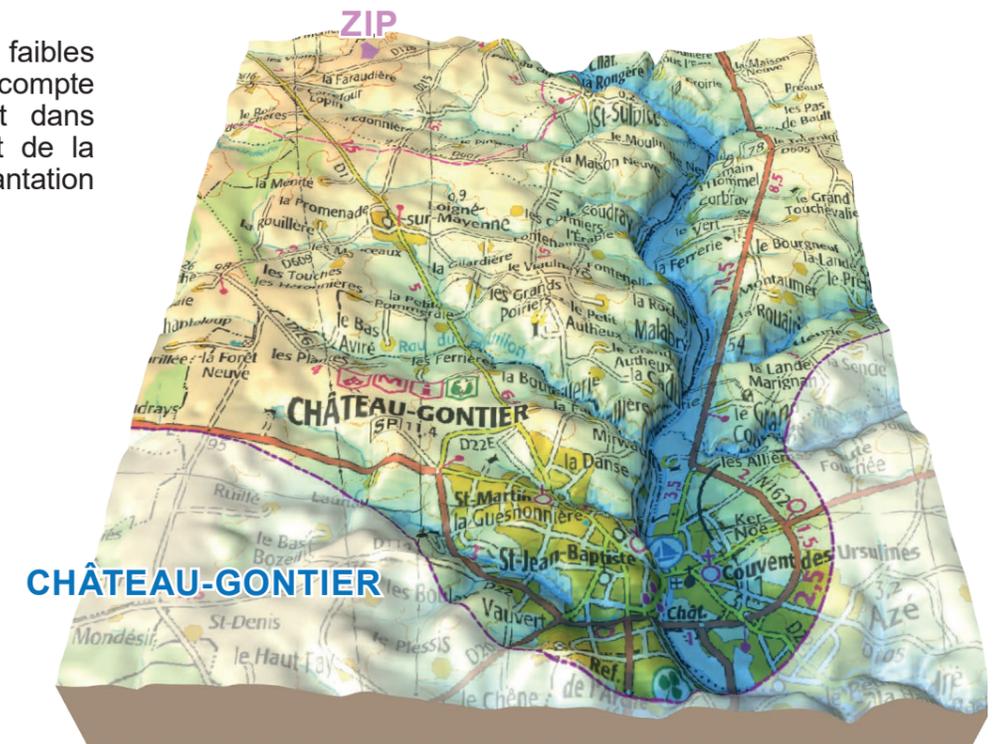


Fig. 88 : Bloc diagramme de Château-Gontier vis-à-vis de la zone d'implantation potentielle



Fig. 85 : Depuis la sortie de Château-Gontier au niveau de la zone industrielle au Nord-Ouest

C - Synthèse des sensibilités des lieux de vie selon leurs typologies

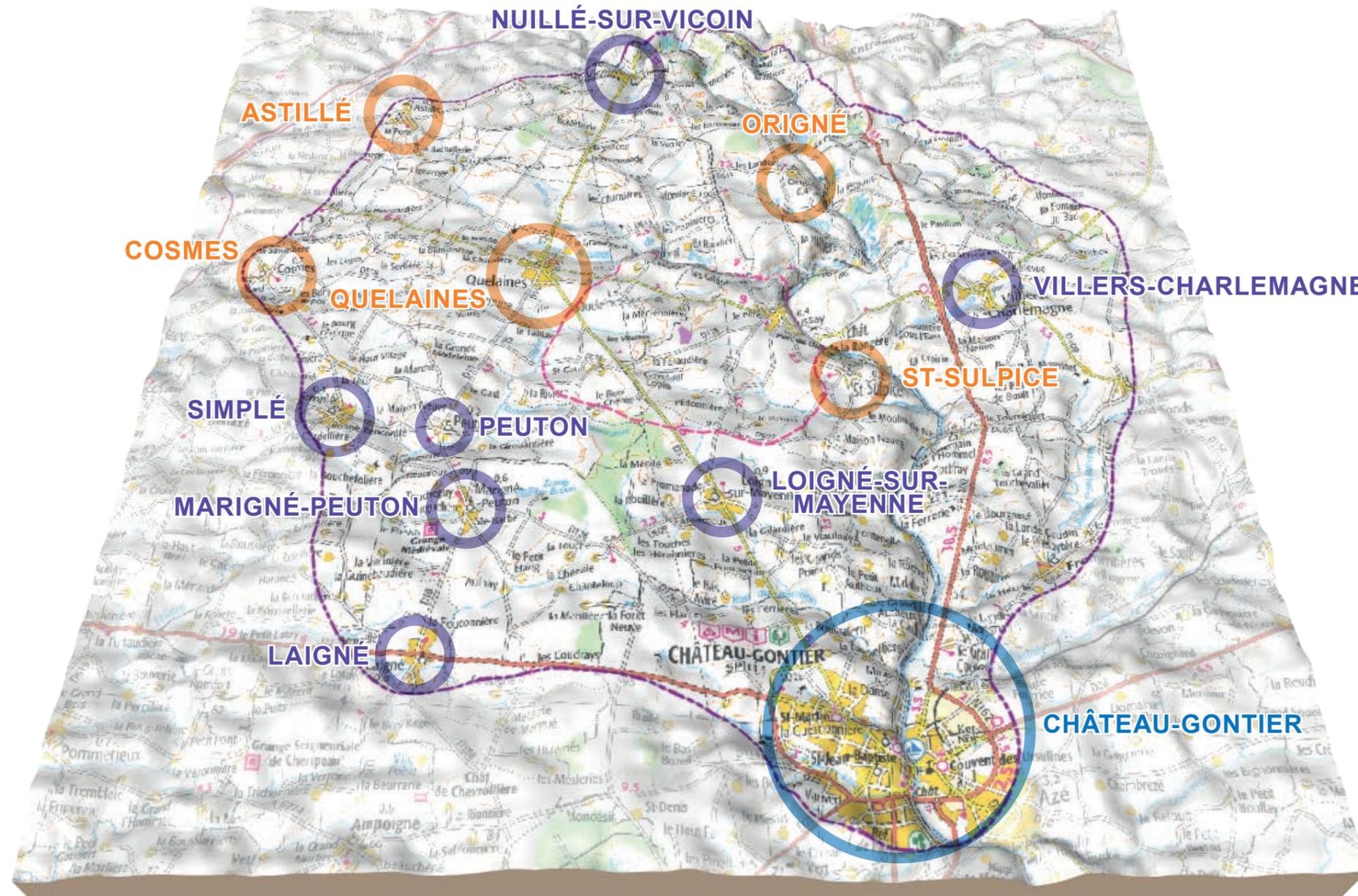


Fig. 89 : Bloc diagramme de l'aire d'étude rapprochée

 BOURGS EN POINT HAUT, SUR LES COTEAUX OU LE PLATEAU

 BOURGS À L'INTERFACE ENTRE VALLÉE ET PLATEAU

 BOURGS EN FOND DE VALLÉE

Les bourgs de l'aire d'étude rapprochée sont situés en majorité à l'interface entre le fond de vallée et le plateau. Les sensibilités sont nulles depuis les fonds de vallées ; les coteaux, accompagnés du front bâti, dissimulent la zone d'implantation potentielle. Ainsi le centre-ville de Château-Gontier ne présente aucune sensibilité.

Les visibilitées existent davantage depuis les hauteurs du plateau, notamment depuis les entrées et les sorties de bourgs. Les sensibilités sont globalement faibles pour les bourgs de cette aire d'étude vis-à-vis de la zone d'implantation potentielle, puisque les ondulations du relief et les haies bocagères délimitent considérablement le champ visuel. Elles sont modérées pour les entrées et sorties de Quelaines-Saint-Gault compte tenu de sa proximité à l'Ouest de la zone d'implantation potentielle et de sa localisation sur le plateau.



4.4 Tourisme et sentiers de randonnée de l'aire d'étude rapprochée

L'aire d'étude rapprochée ne comprend que peu d'activités culturelles et touristiques. Les rares existantes sont localisées au niveau de Château-Gontier, en centre-bourg et éloignées donc de plus de 8 kilomètres de la zone d'implantation potentielle. Le tourisme est donc un enjeu faible.

De plus, l'aire d'étude rapprochée ne possède pas d'itinéraire de grande randonnée. Cependant, elle est traversée du Nord au Sud par la voie verte qui relie Laval à Château-Gontier en longeant la Mayenne. Encaissé dans la vallée, le chemin ne présente aucune visibilité en direction du plateau et donc de la zone d'implantation potentielle. Les coteaux boisés délimitent le champ visuel et masquent le projet des Landes. Les sensibilités sont donc nulles.





Les axes de randonnée sont peu nombreux sur l'aire d'étude rapprochée et aucun chemin de grande randonnée ne la traverse. Toutefois, il y a la présence de la voie verte de Laval à Château-Gontier. Encaissée dans la vallée de la Mayenne, les coteaux boisés dissimulent la zone d'implantation potentielle. Les sensibilités sont donc nulles.

4.5 Perception et covisibilité : les éléments patrimoniaux et sites protégés de l'aire d'étude rapprochée

COMMUNE	MONUMENTS	PROTECTION	DISTANCE (KM)
SAINT-SULPICE	Château de la Rongère et son parc	Classé	2,9 km
LOIGNE-SUR-MAYENNE	Eglise paroissiale Saint Aubin	Inscrit	3,6 km
PEUTON	La Girouardière	Partiellement inscrit	4,5 km
LOIGNÉ-SUR-MAYENNE	Logis de Viaulnay	Classé	5,5 km
MARIGNÉ-PEUTON	Logis et grange du Plessis	Classé	6,2 km
FROMENTIÈRES	Château de Beaubigné	Partiellement inscrit	6,3 km
	Château d'Erbré	Partiellement inscrit	6,6 km
CHÂTEAU-GONTIER	Manoir de Montviant	Partiellement inscrit	7,7 km
	Chapelle du Moulinet	Inscrit	8,4 km
NUILLÉ-SUR-VICOIN	Château de Lancheneil et ses anciens colombiers	Inscrit	8,4 km
	Eglise paroissiale de la Sainte-Trinité	Inscrit	8,7 km
CHÂTEAU-GONTIER	Eglise Saint-Jean Baptiste	Classé	9,2 km
	Hôtel dit de Lantivy	Classé	9,4 km
	Hôtellerie du Louvre	Partiellement inscrit	9,4 km
	Immeuble	Partiellement inscrit	9,4 km
	Café Béguin Peltier, dit aujourd'hui de la Mairie	Inscrit	9,5 km
	Hôtel dit de Saint-Luc	Inscrit	9,5 km
	Halles	Partiellement inscrit	9,5 km
	Hôtel du Tertre de Sancé	Inscrit	9,5 km
	Chapelle du Geneteil	Classé	9,6 km
	Ancien couvent des Ursulines, église de la Trinité	Classé	9,6 km
	Couvent des Ursulines	Classé	9,6 km
	Lycée Victor Hugo	Partiellement inscrit	9,6 km
	Château	Inscrit	9,7 km
	Couvent des Ursulines	Partiellement inscrit	9,7 km
	Couvent des Ursulines	Inscrit	9,7 km
AZÉ	Couvent des Franciscaines, ancienne chapelle	Partiellement inscrit	10,7 km

Fig. 93 : Tableau des monuments classés et inscrits - Aire d'étude rapprochée

Hormis l'église de Nuillé-sur-Vicoin, l'ensemble du patrimoine de l'aire d'étude rapprochée se situe au Sud de la zone d'implantation potentielle. Les monuments sont implantés entre les vallées de l'Hière et du Pont Manceau. La vallée de la Mayenne comprend le patrimoine de la ville de Château-Gontier, et compte tenu de sa densité il sera étudié individuellement dans la suite de l'étude.

Les autres monuments sont situés sur le plateau bocager. Certains en cœur de bourg, telle que l'église de Loigné-sur-Mayenne, ne présentent aucune visibilité avec la zone d'implantation potentielle, le front bâti la dissimule. D'autres sont plus éloignés du bourg, tels que le logis seigneurial de Viaulnay et le château de Beaubigné. Malgré leur situation sur le plateau où le regard pourrait se porter loin, les visibilités depuis ces derniers sont limitées. Ils sont cernés de haies bocagères qui ne permettent pas à la zone d'implantation potentielle d'être perceptible.

Depuis certains monuments, les haies sont moins présentes. Le monument est ainsi visible depuis les routes périphériques. Des enjeux de covisibilités sont étudiés à la page suivante pour l'église de la Sainte Trinité et de la Grange du Peuton.

Le Château de la Rongère est lui aussi cerné en partie de végétation. En effet, situé sur les coteaux de la Mayenne, il est accompagné au Nord par sa ripisylve et ses boisements. A proximité du plateau, au Sud et à l'Ouest, le château est davantage accompagné de haies bocagères. Compte tenu de sa situation à environ 3 kilomètre avec la zone d'implantation potentielle, son cas est précisé et illustré avec attention aux pages suivantes.



Fig. 96 : Logis seigneurial de Viaulnay



Fig. 95 : Logis seigneurial de Viaulnay



Fig. 94 : Eglise de Loigné-sur-Mayenne



Fig. 100 : Eglise de la Sainte-Trinité à Nuillé-sur-Vicoin



Fig. 99 : Depuis l'entrée Nord de Nuillé-sur-Vicoin



Fig. 97 : Grange du Peuton à Marigné-Peuton

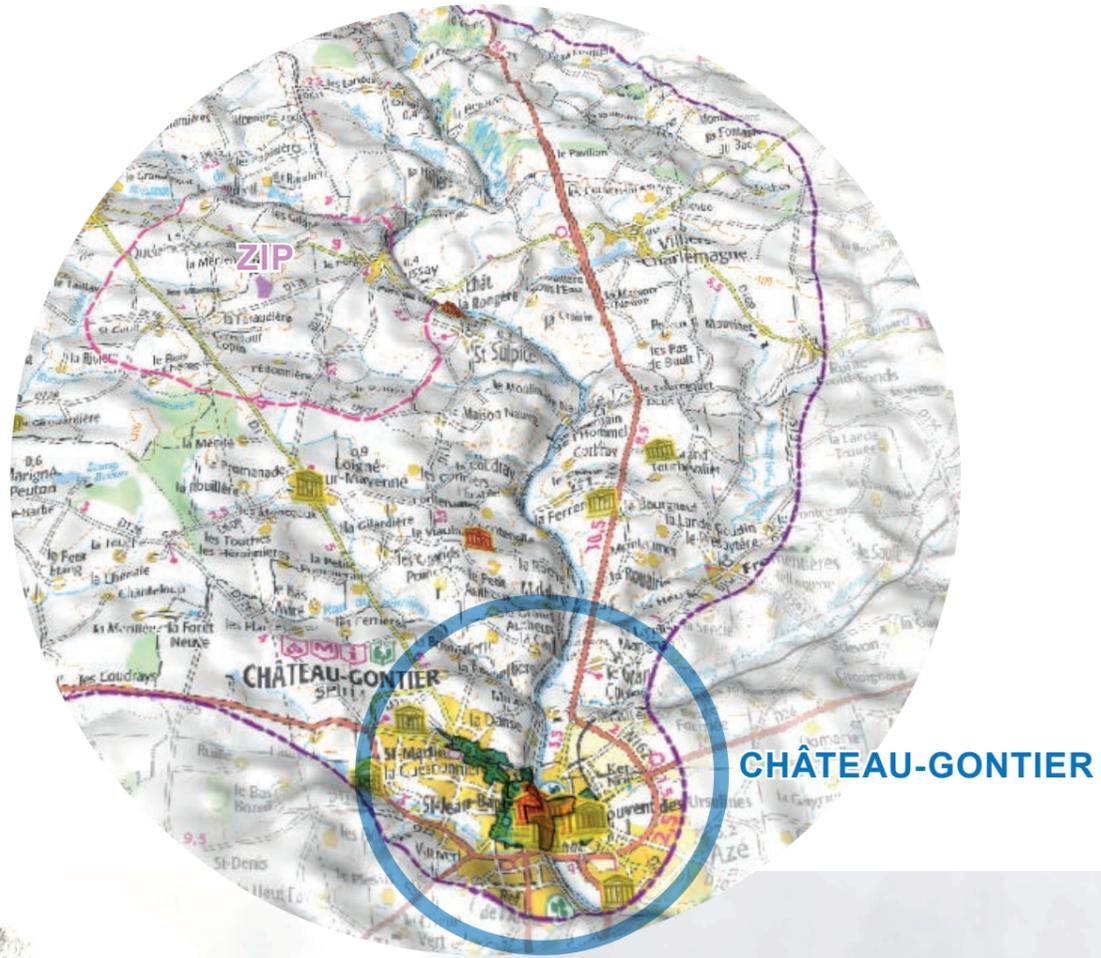
Au Nord de l'aire d'étude rapprochée, se situe l'église inscrite de Nuillé-sur-Vicoin. En centre-bourg, elle est cernée d'un front bâti qui ferme les vues (figure n°97). Elle ne présente aucune intervisibilité avec la zone d'implantation potentielle. Depuis l'entrée Nord du bourg, au niveau des coteaux de la vallée du Luget, le regard se porte loin sur le bourg (figure n°96). La silhouette de l'église se distingue dans la direction de la zone d'implantation potentielle. Cependant les covisibilités avec le projet des Landes, situé à 8 kilomètres au Sud, sont nulles également compte tenu de son éloignement et les coteaux accompagnés de boisements le dissimulent.

La grange du Peuton à Marigné-Peuton au Sud-Ouest de l'aire d'étude rapprochée est situé sur le plateau bocager (figure n°94). La présence des haies structure le paysage et délimite le champs visuel. Accompagnées des ondulations du relief, elles masquent la zone d'implantation potentielle (figure n°95). Ainsi la grange ne présente aucune covisibilité avec la zone d'implantation potentielle.



Fig. 98 : Depuis la route d'accès à la grange du Peuton à Marigné-Peuton

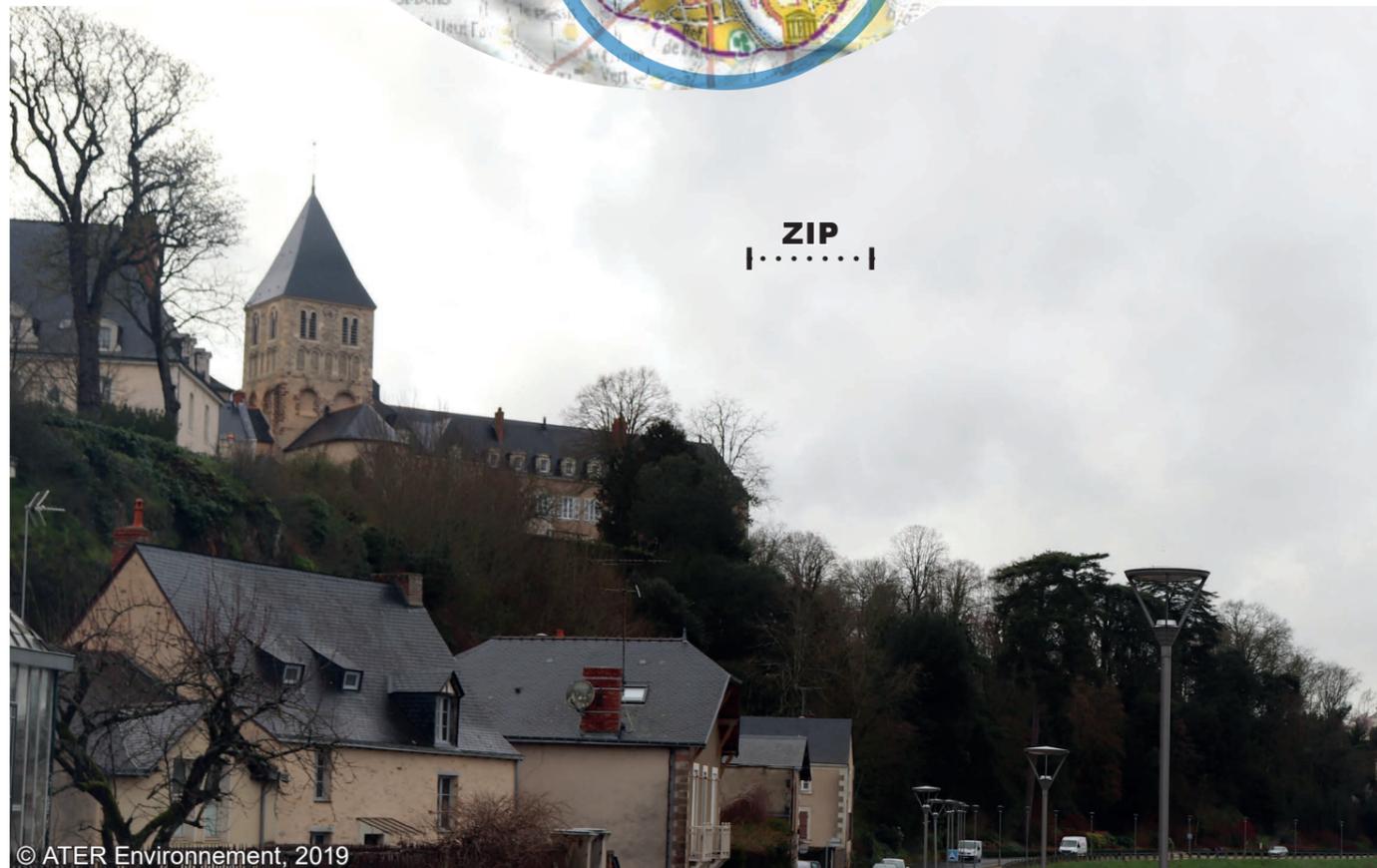
LE PATRIMOINE DE CHÂTEAU-GONTIER



Compte tenu de sa situation dans la vallée de la Mayenne, la ville de Château-Gontier et son patrimoine (à 8 kilomètres au Sud de la zone d'implantation potentielle) sont encaissés entre les coteaux. Etant classé site patrimonial remarquable, Château-Gontier est un enjeu majeur de l'aire d'étude rapprochée.

Les monuments inscrits et classés sont tous cernés de bâti en centre-bourg et le front continu ferme les vues. La zone d'implantation potentielle sera ainsi masquée depuis l'église Saint-Jean-Baptiste, l'ancien couvent des Ursulines ou encore les halles. Ils n'entreprendront donc aucune intervisibilité avec le projet des Landes.

Le projet des Landes ne sera pas perceptible depuis les monuments historiques, d'autant qu'ils sont localisés en centre-bourg. Le front bâti les encadrent et délimitent le champ visuel vers l'extérieur.



© ATER Environnement, 2019

Fig. 103 : L'église Saint-Jean-Baptiste, Château-Gontier



© ATER Environnement, 2019

Fig. 104 : Ancien couvent des Ursulines, Château-Gontier

LE CHÂTEAU DE LA RONGÈRE - SAINT-SULPICE

Le Château de la Rongère, dans la commune de Saint-Sulpice, se situe à moins de 3 kilomètres à l'Est de la zone d'implantation potentielle. Ce patrimoine classé est encaissé sur les coteaux de la vallée de la Mayenne et le château est entouré d'un écrin de végétation à l'Ouest et au Nord. Ainsi depuis ce dernier, les sensibilités sont nulles à très faibles.

Elles seront nulles également depuis son chemin d'accès avec l'épais mail et les haies qui accompagnent l'allée (figure n°104).

Toutefois, des fenêtres visuelles se dessinent depuis son jardin et notamment au niveau des perspectives de l'allée orientée Est / Ouest. Les sensibilités sont donc modérées depuis celle-ci.

Mais la fine topographie des coteaux limitera les perceptions sur les hauteurs du plateau et en direction du projet des Landes, et des photomontages seront réalisés dans la suite de l'étude pour analyser le réel effet visuel des futures éoliennes depuis ce patrimoine.



Fig. 105 : Bloc diagramme du Château de la Rongère vis-à-vis de la zone d'implantation potentielle



Fig. 106 : Depuis les abords du château, au Nord de Saint-Sulpice



← ZIP



© Arvro Energie, 2018

Fig. 108 : Depuis la fontaine, au centre du jardin de la Rongère



© Arvro Energie, 2018

Fig. 109 : Depuis l'allée au nord du jardin de la Rongère



© Arvro Energie, 2018

Fig. 110 : Depuis l'allée au nord du jardin de la Rongère



© Arvro Energie, 2018

Fig. 113 : Depuis le hameau de la Rouillère-sous-l'eau



© Arvro Energie, 2018

Fig. 111 : Depuis le bout de l'allée au nord du jardin de la Rongère



© Arvro Energie, 2018

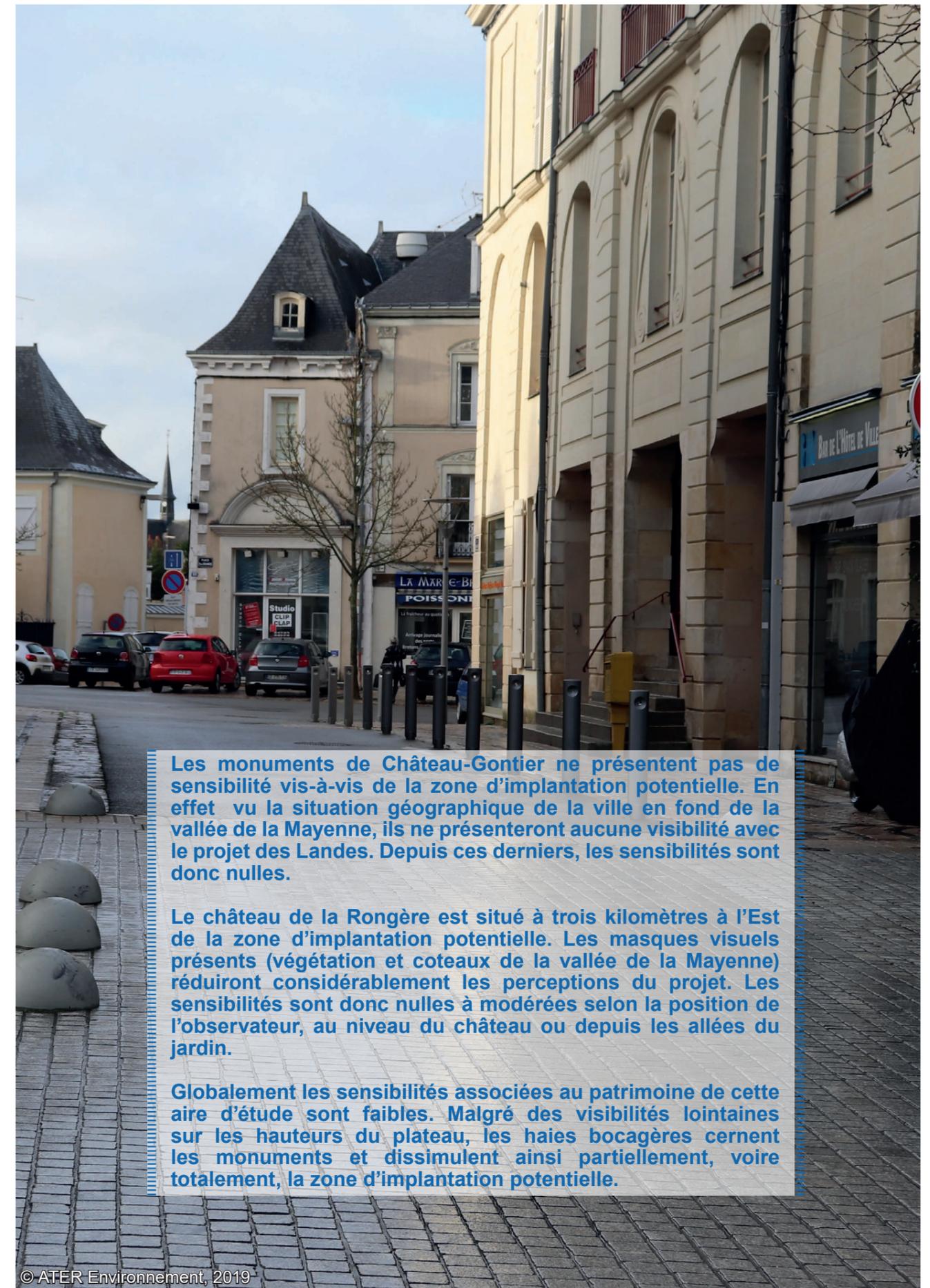
Fig. 112 : Depuis le hameau de la Trussière

B - Sites classés et sites inscrits

L'aire d'étude rapprochée comprend un site inscrit : le centre-ancien de Château-Gontier. Encaissé dans la vallée de la Mayenne et en milieu urbanisé, la topographie et le front bâti forment des masques visuels efficaces qui écartent tout lien visuel avec le projet des Landes. Ainsi, les sensibilités sont nulles.

C - Sites patrimoniaux remarquables

L'aire d'étude rapprochée possède un site patrimonial remarquable au coeur de Château-Gontier, à plus de 8 kilomètres au Sud de la zone d'implantation potentielle. Etant donné sa position dans la vallée de la Mayenne et sa densité bâtie importante, il ne présente pas de lien visuel direct avec le projet des Landes. Les sensibilités sont donc nulles.



Les monuments de Château-Gontier ne présentent pas de sensibilité vis-à-vis de la zone d'implantation potentielle. En effet vu la situation géographique de la ville en fond de la vallée de la Mayenne, ils ne présenteront aucune visibilité avec le projet des Landes. Depuis ces derniers, les sensibilités sont donc nulles.

Le château de la Rongère est situé à trois kilomètres à l'Est de la zone d'implantation potentielle. Les masques visuels présents (végétation et coteaux de la vallée de la Mayenne) réduiront considérablement les perceptions du projet. Les sensibilités sont donc nulles à modérées selon la position de l'observateur, au niveau du château ou depuis les allées du jardin.

Globalement les sensibilités associées au patrimoine de cette aire d'étude sont faibles. Malgré des visibilités lointaines sur les hauteurs du plateau, les haies bocagères cernent les monuments et dissimulent ainsi partiellement, voire totalement, la zone d'implantation potentielle.

4.6 Enjeux paysagers de l'aire d'étude rapprochée

THÉMATIQUES	SENSIBILITÉ					COMMENTAIRES
Intervisibilité avec les parcs éoliens existants	1					Depuis l'aire d'étude rapprochée, les perceptions en direction de la zone d'implantation potentielle commencent à se manifester. Le fait qu'il existe actuellement un seul parc éolien construit (celui de Quelaines positionné à l'Ouest de l'aire d'étude rapprochée) ainsi qu'il soit distant de la zone d'implantation potentielle de 5 kilomètres et séparé par d'amples vallonnements du relief, conduiront à des covisibilités rares entre les parcs. Il ne sera possible de percevoir le parc éolien avec le projet des Landes que depuis le plateau, lorsqu'une fenêtre visuelle se dégagera entre deux haies bocagères. La sensibilité est faible.
Perception depuis les axes de communication	1					Les axes de communication de l'aire d'étude rapprochée sont situés sur le plateau bocager. Ce dernier ondule au rythme de fins affluents de la Mayenne et se compose d'un maillage dense de haies bocagères. Malgré la position de certains tronçons sur les points hauts du plateau, la zone d'implantation potentielle ne sera que peu ou aucunement visible, dissimulée par la ligne de crête et les masses végétales. Le projet des Landes pourrait se percevoir depuis les tronçons en point haut, à l'Est de la vallée de la Mayenne, où le regard se porte loin (notamment depuis la D4). Toutefois l'éloignement atténuera sa perception. Les sensibilités existent donc davantage aux abords Ouest de l'aire d'étude immédiate, depuis les axes secondaires (D10 au Sud de Quelaines par exemple). Les haies bocagères sont grandement présentes, elles délimitent considérablement le champ visuel et notamment en direction de la zone d'implantation potentielle. Les sensibilités sont faibles.
Perception depuis les bourgs			2			Les bourgs de l'aire d'étude rapprochée sont situés en majorité à l'interface entre le fond de vallée et le plateau. Les sensibilités sont nulles depuis les fonds de vallées, les coteaux, accompagnés du front bâti, dissimulent la zone d'implantation potentielle. Ainsi le centre-ville de Château-Gontier ne présente aucune sensibilité. Les visibilités existent davantage depuis les hauteurs du plateau, depuis les entrées et les sorties notamment pour celles de Quelaines-Saint-Gault compte tenu de sa proximité à l'Ouest de la zone d'implantation potentielle et de sa localisation sur le plateau. Les sensibilités sont donc dans l'ensemble modérées.
Perception depuis les lieux touristiques et les chemins de randonnée	0					Les axes de randonnée sont peu nombreux sur l'aire d'étude rapprochée et aucun chemin de grande randonnée ne la traverse. Toutefois, il y a la présence de la voie verte de Laval à Château-Gontier. Encaissée dans la vallée de la Mayenne, les coteaux boisés dissimulent la zone d'implantation potentielle. Les sensibilités sont donc nulles.
Perception et covisibilité : le patrimoine & les sites protégés		1				Les monuments de Château-Gontier ne présentent pas de sensibilité vis-à-vis de la zone d'implantation potentielle. En effet vu la situation géographique de la ville en fond de la vallée de la Mayenne, ils ne présenteront aucune visibilité avec le projet des Landes. Depuis ces derniers, les sensibilités sont donc nulles. Le château de la Rongère est situé à trois kilomètres à l'Est de la zone d'implantation potentielle. Les masques visuels présents (végétation et coteaux de la vallée de la Mayenne) réduiront considérablement les perceptions du projet. Les sensibilités sont donc nulles à modérées selon la position de l'observateur, au niveau du château ou depuis les allées du jardin. Globalement les sensibilités associées au patrimoine de cette aire d'étude sont faibles. Malgré des visibilités lointaines sur les hauteurs du plateau, les haies bocagères cernent les monuments et dissimulent ainsi partiellement, voire totalement, la zone d'implantation potentielle.

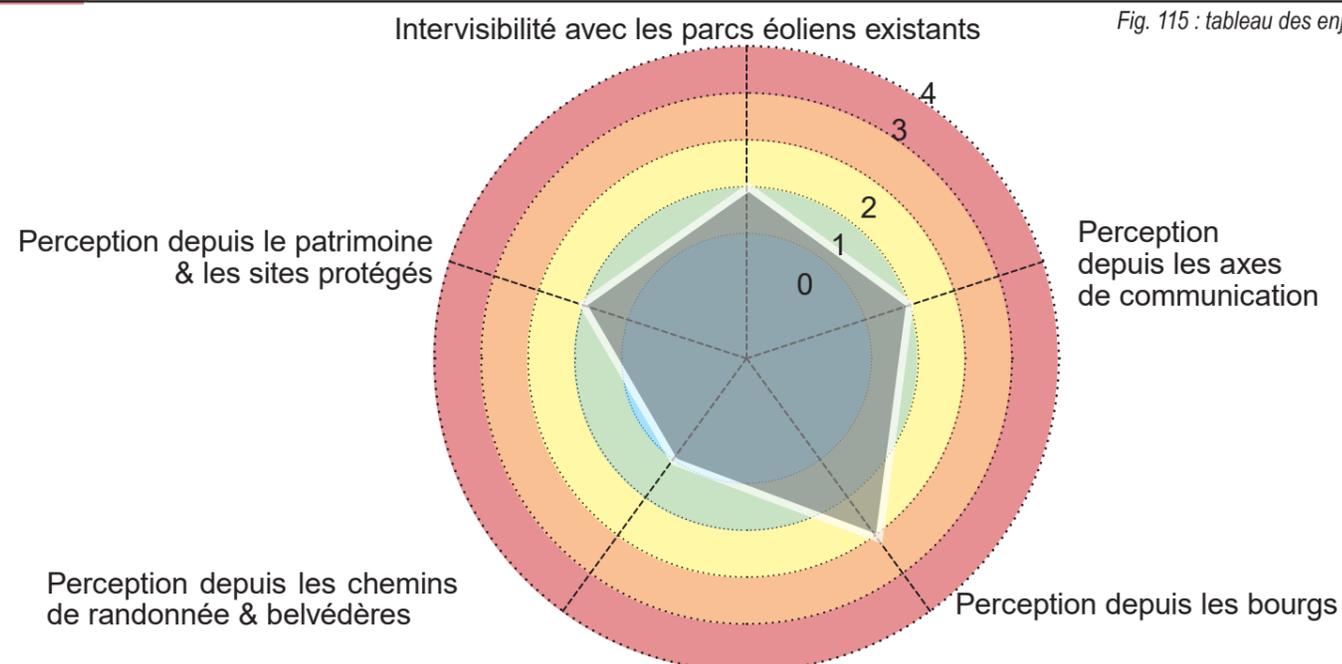
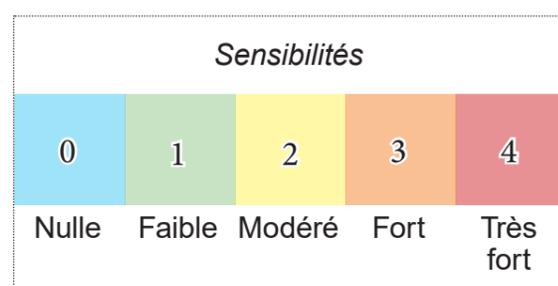


Fig. 115 : tableau des enjeux paysagers de l'aire d'étude rapprochée

PERCEPTIONS SOCIALES DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE :

Tel que pour l'aire d'étude éloignée, la rivière de la Mayenne représente une identité majeure du territoire. Elle rassemble la population par sa promenade aménagée et de multiples loisirs. De part et d'autre, la ville de Château-Gontier rassemble différentes activités de loisirs également et un riche patrimoine historique. Elle est donc perçue avec intérêt et attachement par les habitants mais forme également un point d'attrait touristique majeure.

Le château de la Rongère est également un patrimoine remarquable à intérêt touristique. Encaissé et cerné majoritairement de végétation, il n'est que peu appréhendé par les habitants. Il l'est davantage par des visiteurs extérieurs pendant la période estivale.

SENSIBILITÉS DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE :

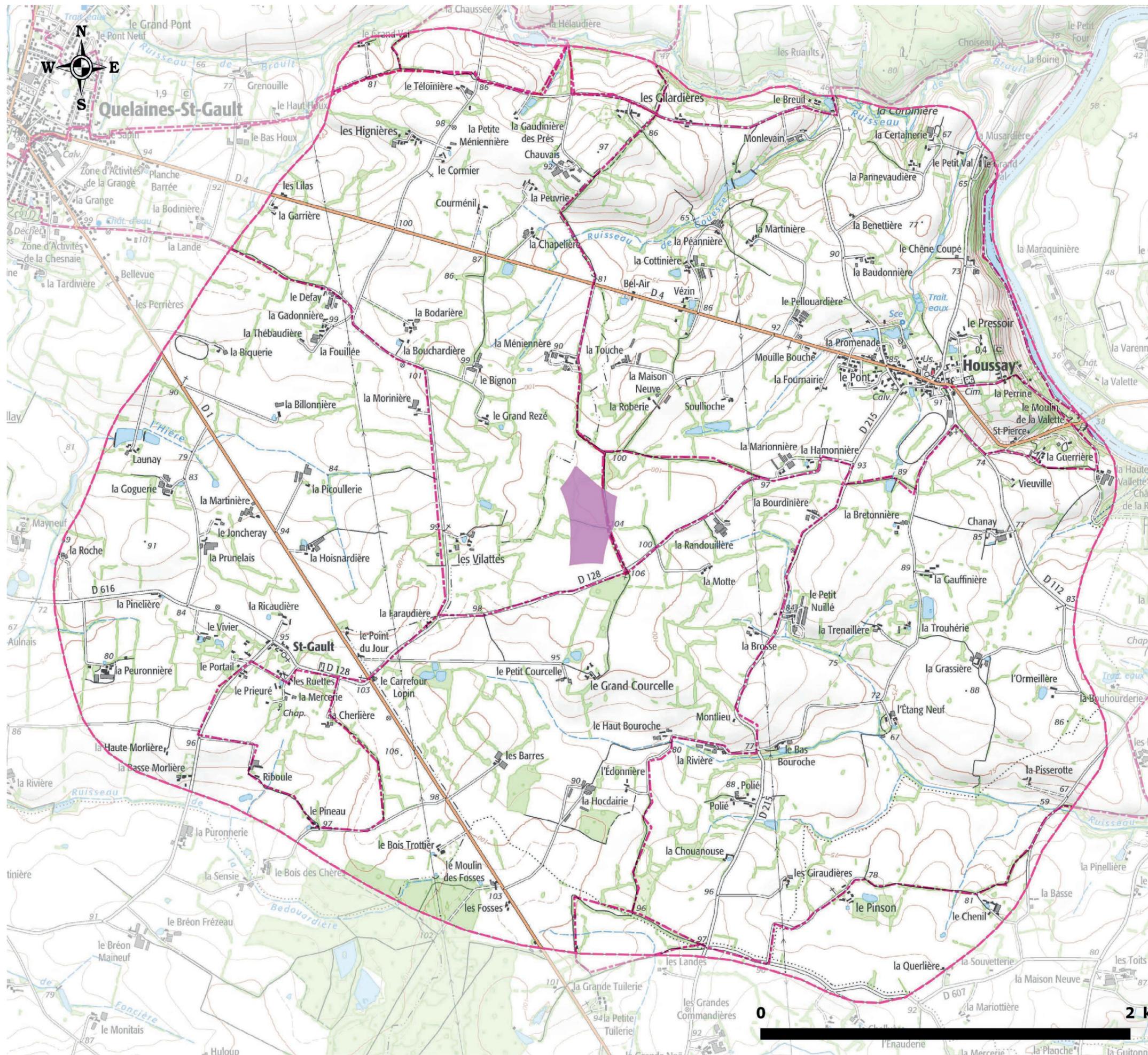
Dans l'aire d'étude rapprochée, la sensibilité vis-à-vis de la zone d'implantation potentielle est inexistante dans la vallée de la Mayenne et notamment depuis la ville de Château-Gontier et son patrimoine, encaissés. Les sensibilités sont situées principalement sur le plateau où le relief plat permet au regard de se porter loin. Toutefois, elles sont considérablement atténuées par la présence des nombreuses haies bocagères et des ondulations du relief.

Les entrées et sorties de Quelaines-Saint-Gault et le château de la Rongère présentent davantage de sensibilités vis-à-vis de la zone d'implantation potentielle compte tenu de leurs proximités.



A photograph showing a church tower on the left and a large tree with white flowers on the right. The church tower has a clock face and arched windows. The tree is in full bloom with many white flowers. A blue horizontal bar is overlaid across the middle of the image, containing the text '5 AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE'.

5 AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE



Aire d'étude immédiate

ATER Environnement
Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

Juillet 2019

Source : IGN 100®

Copie et reproduction interdites

Légende

 Zone d'implantation potentielle

Aire d'étude

 Aire d'étude immédiate

 Circuit de randonnée

 Itinéraire de randonnée locale



5.1 Inter-visibilité avec les parcs éoliens existants de l'aire d'étude immédiate

L'aire d'étude immédiate ne comprend aucun parc éolien construit, ni en cours d'instruction.

L'éolienne la plus proche du projet des Landes se situe à environ 4,6 kilomètres à l'Ouest. Elle appartient au parc éolien de Quelaines-Saint-Gault, composé d'un alignement de trois machines.

Malgré la proximité avec celles-ci, il est rare de les percevoir en même temps que la zone d'implantation potentielle. Les ondulations du relief, mais également les nombreuses haies forment des masques visuels imposants. Depuis l'aire d'étude immédiate, les sensibilités liées aux covisibilités sont faibles.

Pour percevoir les futures éoliennes des Landes avec le contexte éolien existant, il sera nécessaire de prendre du recul, notamment depuis l'aire d'étude rapprochée.

Dans l'aire d'étude immédiate, les covisibilités seront extrêmement rares avec le parc éolien le plus proche de Quelaines-Saint-Gault. Les haies et le relief réduisent les perceptions lointaines. Toutefois, il sera nécessaire de penser l'implantation du projet des Landes en cohérence avec le motif éolien existant, notamment avec les trois éoliennes de Quelaines-Saint-Gault à l'Ouest. La sensibilité est faible.



5.2 Perception depuis les axes de communication de l'aire d'étude immédiate



© ATER Environnement, 2019

Fig. 118 : Depuis la D4 entre Quelaines-Saint-Gault et Houssay

L'aire d'étude immédiate est traversée par deux départementales rectilignes majeures.

La première, la route départementale D4, selon un tracé d'Est en Ouest, relie les bourgs de Quelaines-Saint-Gault (aire d'étude rapprochée) et Houssay. Elle ondule selon la topographie du plateau, entaillé par les affluents de la Mayenne dont le ruisseau de Couesse.

La route départementale D1 traverse l'aire d'étude immédiate au Sud-Ouest et relie les bourgs de Quelaines-Saint-Gault à Loigné-sur-Mayenne (bourgs de l'aire d'étude rapprochée).

Les haies du bocage, nombreuses aux abords de ces voiries, délimitent le champ visuel. La zone d'implantation potentielle se situe derrière les masses végétales. Les futures éoliennes des Landes seront partiellement visibles, notamment tronquées aux pieds (même depuis les tronçons situés sur les points hauts du plateau). Leurs sensibilités sont ainsi faibles à modérées.



© ATER Environnement, 2019

Fig. 119 : Depuis la D1 vers la ferme de La Billonnière



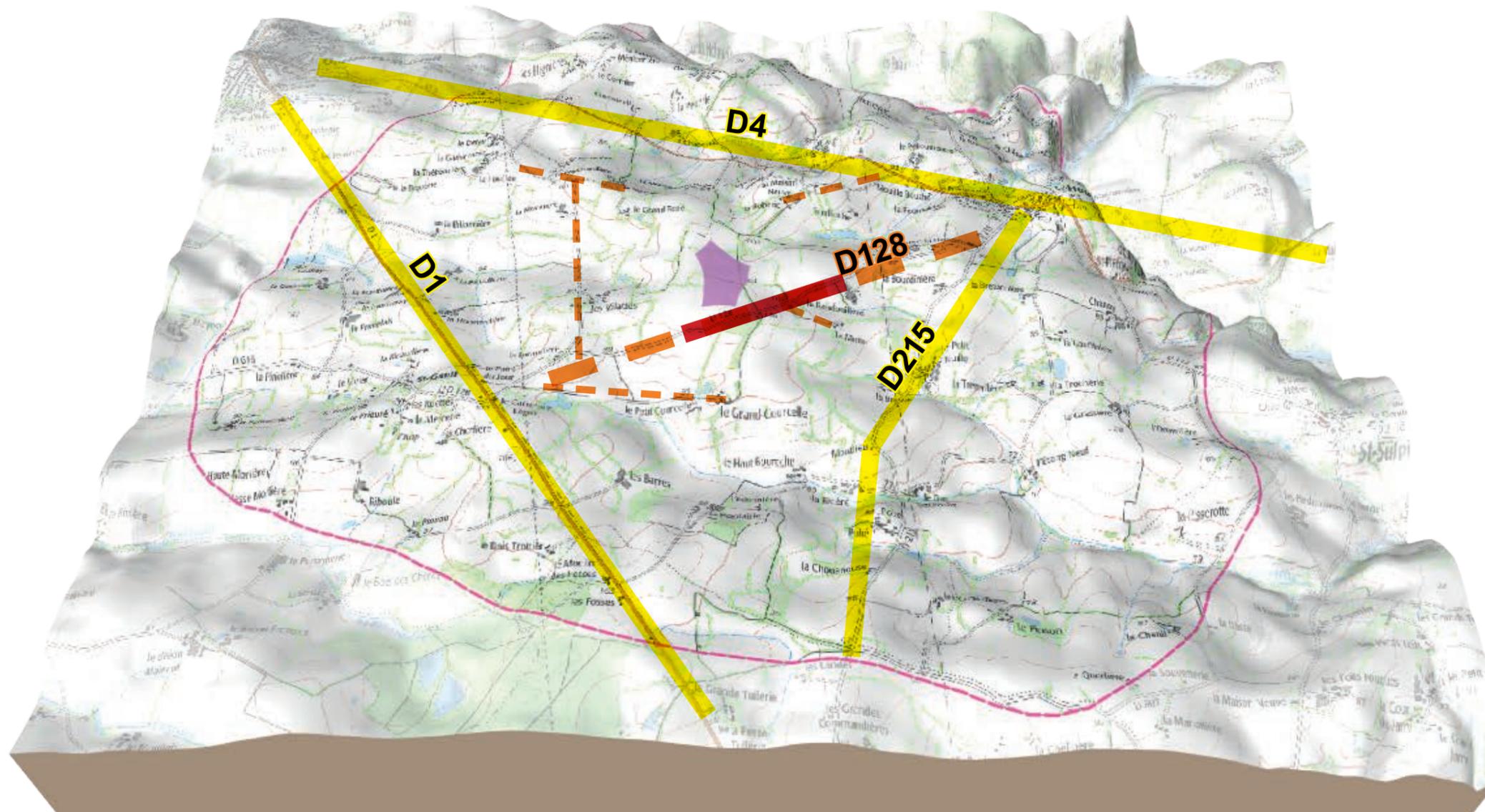
Fig. 120 : Depuis la route communale vers Les Vilattes, à l'Ouest de la zone d'implantation potentielle

Les visibilitées de la zone d'implantation potentielle depuis les axes de communication de l'aire d'étude immédiate se situent également depuis les routes communales et les chemins vicinaux à proximité. Des fenêtres visuelles se dessinent entre les haies du bocage depuis les accès qui relient ou desservent les fermes des Vilattes, de la Morinière, de la Bouchardière, du Bignon, du Grand Rezé, de la Méniennère ou encore de la Maison Neuve. La route communale qui relie les hameaux de la Bouchardière aux Vilattes, à l'Ouest de la zone d'implantation potentielle (n°117) en est exemple. Même si le projet des Landes sera visible depuis ces axes, il sera en partie tronqué par les haies bocagères épaisses qui délimitent le champ visuel. Les sensibilités sont ainsi modérées.

Néanmoins, depuis la D128 qui passe à proximité immédiate de la zone d'implantation potentielle au Sud, le projet sera visible dans son intégralité (n°118). Ses perceptions se restreignent rapidement en s'éloignant du projet. En effet, les haies, qui quadrillent le bocage, ferment les vues et dissimulent ponctuellement la zone d'implantation potentielle. Toutefois, le tronçon qui borde celle-ci présente de fortes sensibilités.



Fig. 121 : Depuis la D128 à l'Est de la zone d'implantation potentielle



Sensibilités faibles à modérées : potentielles visibilitées du projet en arrière-plan et tronqué par la trame bocagère.

Route départementale

Sensibilités modérées : potentielles visibilitées du projet tronqué par la trame bocagère.

Route départementale

Route communale et chemin vicinal

Sensibilités fortes : visibilitées directes du projet.

Route départementale

Fig. 122 : Bloc diagramme des sensibilités des axes de communication de l'aire d'étude immédiate

Les axes de communication de l'aire d'étude immédiate forment un maillage relativement dense.

Deux axes majeurs (D4 et D1) desservent les bourgs à proximité (Quelaines-Saint-Gault, Houssay et Loigné-sur-Mayenne). Distancés au minimum d'un kilomètre de la zone d'implantation potentielle, les haies du bocage et les masses arbustives dissimuleront partiellement les potentielles éoliennes du projet des Landes.

De nombreuses routes communales relient les habitations isolées du plateau bocager. Les nombreuses haies forment également des masques visuels efficaces. Quelques fenêtres viuelles entre les masses végétales permettent toutefois au regard d'apercevoir le projet des Landes. Les sensibilités sont fortes, notamment depuis la D128 qui longe la zone d'implantation potentielle au Sud.

5.3 Perception depuis les lieux de vie de l'aire d'étude immédiate

L'aire d'étude immédiate comprend un bourg majeur à l'Est, Houssay, et un hameau composé de plusieurs habitations au Sud-Ouest, Saint-Gault. Ils sont situés à environ 1,5 kilomètres de la zone d'implantation potentielle.

De nombreuses habitations et fermes isolées composent également cette aire d'étude. Certaines, à proximité du projet des Landes, seront étudiées précisément dans la suite de l'étude.



Fig. 123 : Bloc diagramme des lieux de vie majeurs de l'aire d'étude immédiate